



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROCHEFORT OCEAN

Délibération du Conseil Communautaire Séance du 12 novembre 2020 à 18:00

Le Conseil Communautaire a été convoqué le : 06/11/2020

L'affichage de la convocation a été effectué le : 06/11/2020

Le jeudi 12 novembre 2020, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé BLANCHÉ.

Nombre de Conseillers communautaires en exercice : - 58 -

Présents :

M. BLANCHÉ (ROCHEFORT) - M. ROSSIGNOL (BEAUGEAY) - M. BRANGER (CABARIOT) - M. MAUGAN (ECHILLAIS) - Mme CUVILLIER (ECHILLAIS) - M. ROUSSEAU (ECHILLAIS) - Mme MARCILLY (FOURAS) - M. BURNET (ROCHEFORT) - M. ROUYER (LA GRIPPERIE ST SYMPHORIEN) - M. RECHT (LOIRE LES MARAIS) - Mme PILLET (Suppléante de M. GONTIER,LUSSANT) - M. PORTRON (MOEZE) - M. BESSAGUET (MORAGNE) - Mme DEMENÉ (PORT DES BARQUES) - Mme CAMPODARVE-PUENTE (ROCHEFORT) - M. PONS (ROCHEFORT) - Mme ALLUAUME (ROCHEFORT) - M. LESAUVAGE (ROCHEFORT) - M. ECALE (ROCHEFORT) - Mme HERY (SAINT-AGNANT) - M. DURIEUX (SAINT JEAN D'ANGLE) - M. COCHE-DEQUEANT (SAINT LAURENT DE LA PREE) - M. GAURIER (SAINT NAZAIRE SUR CHARENTE) - M. PACAUD (SOUBISE) - Mme DROMER (SOUBISE) - M. BOURBIGOT (TONNAY-CHARENTE) - M. MARAIS (TONNAY-CHARENTE) - M. ESCURIOL (ROCHEFORT) - M. FLAMAND (ROCHEFORT) - Mme PARTHENAY (ROCHEFORT) - M. PETORIN (ROCHEFORT) - Mme GENDREAU (ROCHEFORT) - Mme PADROSA (ROCHEFORT) - M. DUNCAN (Suppléant de Mme LEROUGE,MURON)

Pouvoir(s) :

Mme FRANCOIS (BREUIL-MAGNE) à M. RECHT - M. CLOCHARD (CHAMPAGNE) à M. ROUYER - M. MORIN (FOURAS) à M. PETORIN - Mme GIREAUD (ROCHEFORT) à M. PONS - M. DUTREIX (ROCHEFORT) à Mme PARTHENAY - M. JAULIN (ROCHEFORT) à M. BURNET - Mme MORIN (ROCHEFORT) à Mme ALLUAUME - Mme ANDRIEU (ROCHEFORT) à Mme CAMPODARVE-PUENTE - M. GILARDEAU (SAINT-AGNANT) à Mme HERY - Mme TABUTEAU (SAINT-COUTANT LE GRAND) à M. BESSAGUET - M. VILLARD (SAINT FROULT) à M. PORTRON - M. AUTHIAT (TONNAY-CHARENTE) à M. MAUGAN - Mme AZAIS (TONNAY-CHARENTE) à M. MARAIS - Mme LE CREN (TONNAY-CHARENTE) à M. BOURBIGOT - Mme RAINJONNEAU (TONNAY-CHARENTE) à M. PACAUD - M. LETROU (ROCHEFORT) à M. FLAMAND - Mme CHAIGNEAU (ROCHEFORT) à M. ESCURIOL - M. GIORGIS (ROCHEFORT) à M. BLANCHÉ - Mme COUSTY (ROCHEFORT) à M. LESAUVAGE - M. DENAUD (AIX) à Mme MARCILLY

Absent(s) :

Mme CHENU (FOURAS) - M. CHEVILLON (SAINT HIPPOLYTE) - M. FORT (VERGEROUX) - Mme PERIER (TONNAY-CHARENTE)

Secrétaire de séance : M. DURIEUX

M. DURIEUX est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

RAPPORTEUR : M. BLANCHÉ

DIRECTION: DIRECTION COMMUNE AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA SOCIETE CIVILE AU SEIN DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Vu la loi engagement et proximité N°2019-1461 du 27 décembre 2019 et notamment son article 80 relatif au conseil de développement,

Vu les articles L5211-10-1 et L5211-11-2 I2 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération N°2014-172 du Conseil Communautaire du 20 novembre 2014 créant le conseil de développement et fixant les règles de fonctionnement,

Vu la délibération N°2020-140 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2020 actualisant les règles du conseil de développement et désignant les référents communautaires,

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres du conseil de développement,

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, le Conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret et si une seule candidature a été déposée après appel, la nomination prend effet immédiatement sans vote et il en est donné lecture par Monsieur le Président,

Considérant qu'il est proposé au Conseil communautaire de décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret,

Considérant l'appel à candidature,

Le Conseil Communautaire décide de :

- **Désigner** les membres du conseil de développement dans les domaines : social ; culturel ; économique, agricole, maritime et conchylicole ; environnemental et patrimonial et des anciens élus ou techniciens, acteurs de la vie civile représentant d'autres domaines des thématiques caractéristiques de l'agglomération suivants :

NOMS	PRENOMS	QUALITE	COMMUNE
ANDRE	Yan	Gérant de cantine rurale	Saint-Froult
BAUDRILLER-BOBINEAU	Anne	Commerçante	Rochefort
BIENABE	Erika	Créatrice et commerçante	Rochefort
BIHEL	Dominique	Ancien DGS Rochefort et Palaiseau	Rochefort
BOUCHER	Christophe	Ligue de Protection des Oiseaux	Breuil-Magné
CHOULEUR	Marie	Directrice du service historique de la Défense	Rochefort
DE COSTER	Christel	Présidente de Hébergeurs en Pays Rochefortais	Fouras
GACHIGNAT	Fabienne	Agricultrice	Saint-Nazaire-sur-Charente
HARISPOURE	Pascal	Chargé de Communication CCI	Rochefort
LACAUD	Christine	Ancienne directrice de l'Office de tourisme de Rochefort	Rochefort
LAUTH	Thierry	Ancien chef d'entreprise, organisation congrès et salons professionnels	Île d'Aix

NOMS	PRENOMS	QUALITE	COMMUNE
LECOSSOIS	Florence	Ancienne adjointe à la Culture de Rochefort	Rochefort
MARESE	Sophie	Ancienne présidente de la Jeune chambre économique	Tonnay-Charente
MASSICOT	Pascal	Ancien maire de Saint-Trojan et président de la Communauté de communes de l'île d'Oléron	Breuil-Magné
MEIGNEN	Caroline	Cheffe d'entreprise croisières touristiques en catamarans à voile inclusif	Fouras
MENON	Philippe	Ancien responsable d'antenne CCI à Royan	Rochefort
METAIS	Michel	Président de l'Arsenal des mers	Rochefort
MIGAUD	Jean-Pierre	Ancien maire de Breuil-Magné	Breuil-Magné
PAILLER	Jean-François	Chef d'entreprise	Rochefort
PAPILLON	Alain	Ancien directeur des Services techniques	Rochefort
PARIS	Delphine	Commerçante	Rochefort
PILLET	Christophe	Architecte	Breuil-Magné
RICHARD	Anne	Guide naturaliste	Fouras
RODRIGUEZ	Nathalie	Dirigeante Imprimerie les petites Allées	Rochefort
ROLAND	Denis	Attaché de conservation du patrimoine	Rochefort
ROUCHIER	Soraya	Créatrice et décoratrice	Rochefort
SANNA	Henri	Ancien maire d'Echillais	Echillais
TOISON	Bruno	Ancien délégué de rivage, Conservatoire du littoral	Saint Agnant
VACHON-BELLAVANCE	Valérie	Administratrice-adjointe du musée national de la Marine	Rochefort
VITAL	Maryse	Commerçante, ancienne déléguée générale Hermione La Fayette	Rochefort

V = 54 P = 54 C = 0 Abst = 0



Le Président,
 Hervé BLANCHÉ



Délais et voies de recours contentieux.

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication (affichage à la CARO ou insertion dans le recueil des actes administratifs) des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif.

